

CONSEIL MUNICIPAL du 19 décembre 2003

La dernière séance de l'année du conseil municipal a eu lieu vendredi dernier sous la présidence du maire Jeannot Schnell.

Après en avoir délibéré, les élus ont décidé de confier la compétence optionnelle « élimination et valorisation des ordures ménagères » à la Communauté des Communes de la Région de Saverne.

Une parcelle de terrain de 0,68 ares, située dans le jardin du presbytère sera vendue à M. Loeffler Daniel. Ce dernier cédera à la commune 0,94 ares de terrain situés dans la zone « jardin » du village bas.

Trois parcelles, d'une superficie totale de 17,35 ares, situées partiellement dans la zone du futur lotissement et ayant appartenues à M. Schnell Alfred seront achetées par la commune en accord avec la Direction des Services Fiscaux de Strasbourg.

Suite à la propositions de la commission des forêts, différents travaux concernant des coupes de bois furent approuvés. Après déduction de tous les frais, ces opérations devraient générer une recette prévisionnelle d'environ 15 100 €.

Les propriétaires des arbres fruitiers situés dans le lotissement du Wolfstal seront indemnisés sur la base des estimations effectuées par un expert de la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits.

Pour des raisons de sécurité, deux chênes situés dans la rue de la Zinsel seront abattus au courant de l'hiver et l'arbre de la liberté, situé en face du restaurant « à la couronne » sera élagué.



M Gilbert Kuntz a rendu compte à ses collègues de la réunion de travail concernant le tourisme et les transports, à la quelle il a assisté, avant de distribuer à l'assemblée l'édition de décembre du bulletin communal (n° 47) qui vient de paraître.

Avant de clore la séance, le maire signale au conseillers que la réception du chantier « plateau d'évolution » a eu lieu. Le traçage au sol sera effectué dès que les conditions météorologiques le permettront.

Le nouvel ouvrier communal, Frédéric Kleitz vient de suivre une formation afin de pouvoir assurer la maintenance de certaines installations électriques de la commune.

A noter aussi qu'un membre de la commune, M. Baltzli René vient de se voir décerner la médaille du « Mérite Agricole ».